

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 3 mars 2014 à 19 h 00, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon
Isabelle Allard
Geneviève Girard
MM. Frédéric Bélisle
Guy Chamberland
Jacques Lavallée

QUORUM

Le directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.

2014-03-03-001 Ouverture de l'Assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée :

L'ouverture de l'Assemblée à 19h00.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-002 Demande de dérogation mineure

2014-03-03-002.1 235, 21^{ième} avenue (lots 4 974 121 et 4 974 122)

401-11 : Modifiant le zonage afin de créer la zone A-38, d'agrandir les zones A-30, A-31, A-32, A-37, ainsi que d'ajouter l'usage industrie artisanale en tant qu'usage accessoire à l'intérieur de ces zones;

401-12 : Modifiant le règlement de zonage afin d'y inclure des normes relatives aux quais ainsi que de modifier la catégorie d'habitation H-4 et ainsi de permettre des « duplex juxtaposés, ». De modifier la grille des usages et normes afin d'ajouter cet usage dans la zone A-4.

2014-03-03.1-003 Fermeture de l'Assemblée de consultation publique

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Isabelle Allard :

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 3 mars 2014 à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon
Isabelle Allard
Geneviève Girard
MM. Frédéric Bélisle
Guy Chamberland
Jacques Lavallée

QUORUM

Le directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.

2014-03-03-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Jacques Lavallée:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en ajoutant le point **2014-03-03-004.1 : Adoption des projets de règlement no 401-11 et 401-12** et en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-003 Rapports de l'inspecteur de février 2014

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance des rapports de l'inspecteur du mois de février 2014;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'adopter le rapport de l'inspecteur et le rapport des dossiers en infraction tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-004 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régulière du 3 février 2014

Point reporté à une prochaine assemblée.

2014-03-03-004.1 Adoption des projets de règlement no 401-11 et 401-12

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été déposé le 6 janvier 2014 pour des modifications règlementaires concernant ce qui suit :

401-11 : Modifiant le zonage afin de créer la zone A-38, d'agrandir les zones A-30, A-31, A-32, A-37, ainsi que d'ajouter l'usage industrie artisanale en tant qu'usage accessoire à l'intérieur de ces zones;

401-12 : Modifiant le règlement de zonage afin d'y inclure des normes relatives aux quais ainsi que de modifier la catégorie d'habitation H-4 et ainsi de permettre des « duplex juxtaposés, ». De modifier la grille des usages et normes afin d'ajouter cet usage dans la zone A-4;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé aux membres du conseil en date du 3 février 2014 et qu'une consultation publique a eu lieu le 3 mars 2014 à 19 :00;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

D'adopter les règlements 401-11 et 401-12, tel que stipulé.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-005 Ratification de l'autorisation du changement des serrures du Centre Communautaire

CONSIDÉRANT que plusieurs accès non-autorisés se sont produits, ces derniers mois au Centre Communautaire;

CONSIDÉRANT que suite à la demande des remises des clés aux personnes ayant accès ces dernières années au Centre Communautaire certaines clés étaient manquantes;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser le changement des serrures du Centre Communautaire afin de contrôler les accès et d'éviter des conflits d'horaire par les utilisateurs.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-006 Autorisation pour la demande auprès de la CPTAQ concernant le transfert d'une parcelle de rue (Jean-Louis, Jetté)

CONSIDÉRANT la demande de morcellement d'une parcelle du lot 4 565 371, se retrouvant enclavée par la route municipale à être cadastrée;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial pour la Municipalité d'effectuer le transfert de cette parcelle pour des fins d'utilités publiques;

CONSIDÉRANT que ladite route a déjà fait l'objet d'une demande au MDDEP pour sa construction, que le réseau d'aqueduc et d'égouts sont construits dans l'alignement de cette route;

CONSIDÉRANT que ce transfert fait l'objet d'une promesse de transfert par une entente de gré à gré pour des raisons de sécurité du raccordement des rues existantes;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que cette demande représente une partie infime du lot présentement exploité en agriculture et que la parcelle à morceler pour des fins d'aliénation, n'a jamais été cultivée et n'a aucun potentiel agricole;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

D'appuyer la demande de lotissement et d'aliénation de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois et Ferme Walter Schafer concernant le lot no 4 565 371, le tout tel que présenté et détaillé à la demande, ainsi que les plans annexés.

La présente demande est conforme à la réglementation municipale et qu'il n'y a aucune incidence sur le potentiel des activités agricoles.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-007 Schéma de couverture de risque incendie – Adoption d'un plan d'intervention pour la troisième année

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risque de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 22 juillet 2010;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité doit produire un rapport annuel tel que décrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel AN 3 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois a pris connaissance du rapport des activités annuelles AN 3 ;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Isabelle Allard :

D'adopter le rapport des activités annuelles AN 3 en lien avec le schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie et d'autoriser sa transmission à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC et le fera parvenir par la suite au Ministère de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-008 Autorisation d'inscription du réseau d'aqueduc et des bornes incendies au Bureau d'Assurance du Canada

CONSIDÉRANT qu'une partie du territoire de la Municipalité est desservie par des bornes incendies;

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risque incendie est à sa troisième année pour l'instauration du plan d'intervention;

CONSIDÉRANT que le Bureau d'Assurance du Canada exigeait un rapport détaillé de l'état du réseau de protection incendie, pour

l'inscription de la Municipalité, afin d'accorder une réduction des primes d'assurances incendies résidentielles, pour les propriétés desservies par le réseau;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

De procéder à l'inscription de la Municipalité auprès du Bureau d'Assurance du Canada.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-009 Autorisation du règlement d'emprunt pour la 13^{ème} avenue, Ménard, rue et place Girard

CONSIDÉRANT les travaux effectués sur 13^{ème} et Ménard, ainsi que place et rue Girard;

CONSIDÉRANT que les coûts des travaux sont présentement financés sur un emprunt temporaire;

CONSIDÉRANT que les travaux seront prochainement terminés;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Isabelle Allard :

De transmettre tous les documents pertinents relatifs au règlement d'emprunt au MAMROT, afin d'obtenir leur approbation et le financement.

D'autoriser le directeur général, M. Fredy Serreyn, à la signature de tous les documents relatifs au règlement d'emprunt.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-010 Adoption du règlement no 105-1 concernant la formation du comité d'urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT qu'une copie du règlement no 105-1 concernant la formation d'un comité d'urbanisme (CCU), a été remise aux membres du conseil, et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'adopter le règlement no 105-1 concernant la formation du comité d'urbanisme (CCU).

De publier un avis aux citoyens afin de les informer des postes disponibles pour la formation du comité d'urbanisme et ainsi recueillir les noms des personnes intéressées à faire partie du comité, le tout conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adoptée

Avec l'abstention de Mme Teresa Gagnon

2014-03-03-011 Avis de motion concernant le règlement de délégation de pouvoir en matière contractuelle à la direction municipale

Avis de motion est déposé par M. Jacques Lavallée concernant un projet de règlement de délégation de pouvoir en matière contractuelle à la direction

municipale. Une copie dudit projet a été remise aux membres du conseil. Le projet de règlement sera soumis à une prochaine assemblée.

2014-03-03-012 PAARM – Demande de versement pour les travaux exécutés et réalisés sur la route 225, 7^{ème} et 12^{ème} avenue

CONSIDÉRANT les subventions confirmées dans le cadre du PAARM, dont le dossier no **20915-1 (12^{ème} avenue)** pour un montant de 10 000 \$;

CONSIDÉRANT la subvention dans le dossier **no 19911-1** affectée au rang du **Bord-de-l’Eau et 7^{ème} avenue** pour un montant de 90 000\$, réparti sur trois ans;

CONSIDÉRANT les travaux partiellement exécutés sur le rang du Bord-de-l’Eau et la 7^{ème} avenue, durant l’exercice financier 2013-2014, alors que la subvention affectée à cette période représente 36 000 \$ et que ces travaux non pu être complétés avant le 31 mars 2014, en raison des conditions climatiques hivernales qui perdurent;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Isabelle Allard :

De transmettre la demande de versement de subvention totale pour le projet no **20915-1 (12^{ème} avenue)**, que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés, pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences du Ministère des transports. Les travaux effectués sur une rue de gestion municipale et le dossier de vérification est constitué.

Relativement au dossier no **19911-1** pour les travaux partiellement réalisés sur le **rang Bord-de-l’Eau et 7^{ème} avenue**, que le conseil approuve les dépenses partielles pour les travaux exécutés sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité pour un montant de 31 806.04 \$, pour l’exercice financier 2013-2014, le tout conformément aux exigences du Ministère des transports.

Que la Municipalité demande un report du montant restant de la subvention au montant de 58 193.96 \$, pour les exercices 2013 à 2015.

Adoptée à l’unanimité

2014-03-03-013 Autorisation de la reddition de compte au programme TECQ 2010-2013 (mandat au vérificateur de la Municipalité)

CONSIDÉRANT la reddition de compte au programme TECQ 2010-2013 qui doit être produite au MAMROT;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par M. Jacques Lavallée :

De mandater M. Gérard Berleur CA, vérificateur de la Municipalité afin de produire la reddition de compte du programme TECQ 2010-2013 au MAMROT.

Adoptée à l’unanimité

2014-03-03-014 Mandat à M. Jacques Nadeau, architecte, pour la réfection du Musée Honoré-Mercier

CONSIDÉRANT que la firme Jacques Nadeau architecte a déjà obtenu le mandat de réalisation du carnet de santé pour le Musée Honoré-Mercier;

CONSIDÉRANT que cette firme possède une expertise à titre de consultant pour une demande de contribution financière auprès du Ministère de la culture, relativement aux biens culturels;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Guy Chamberland :

D'accorder à la firme Jacques Nadeau architecte, le dépôt d'une demande de subvention pour la restauration du bâtiment du musée Honoré-Mercier.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-015 Autorisation du dépôt de la demande de subvention dans le cadre du programme PIQM volet 5.1, pour la réfection du bâtiment de l'église anglicane

CONSIDÉRANT qu'il y a des ouvertures de subvention dans le cadre du programme PIQM volet 5.1 pour la réfection des bâtiments municipaux et que le projet de réfection du bâtiment de l'église anglicane répond aux exigences de ce programme;

CONSIDÉRANT l'investissement important que la réfection du bâtiment de l'église incombe à la Municipalité, et que celle-ci ne peut budgétairement effectuer les réparations sans une aide gouvernementale;

CONSIDÉRANT que l'état du bâtiment devient préoccupant pour la Municipalité afin d'assurer la sécurité des utilisateurs;

CONSIDÉRANT que ce bâtiment, témoin de notre histoire et de notre patrimoine, est présentement utilisé à des fins culturelles ;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Jacques Lavallée :

Que les membres du conseil autorisent le dépôt de la demande de subvention dans le cadre du programme PIQM volet 5.1, pour la réfection du bâtiment de l'église anglicane.

Que la Municipalité s'engage financièrement à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-016 Demande d'utilisation du Centre Communautaire, sans frais, pour les fins d'un souper bénéfique pour le CAS

CONSIDÉRANT que Mme Lise Payette organise un souper bénéfique au profit du CAS, le 12 avril prochain et qu'à cette fin elle souhaite utiliser le Centre Communautaire;

CONSIDÉRANT que le CAS demande que la Municipalité ne réclame pas de frais de location étant donné que ce souper est une activité de financement;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Isabelle

Allard :

Que le conseil municipal maintient les frais de location, au montant de 150.00 \$ pour la journée, étant donné que les bénéfices de ce souper vont exclusivement au CAS et non à la Municipalité.

Adoptée
Avec l'abstention de Mme Teresa Gagnon

2014-03-03-017 **Offre de service pour l'entretien de l'Hôtel de ville et la bibliothèque**

Point reporté à une prochaine assemblée

2014-03-03-018 **Parc Borduas – descente à bateau 21^{ème} avenue**

CONSIDÉRANT la demande d'une citoyenne du secteur afin que l'on modifie le nom de la rue Laberge, pour celui de Paul-Émile Borduas, en mémoire de son époux;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

Que les membres du conseil ne souhaitent pas modifier le nom de la rue mais propose plutôt, de nommer au nom de Borduas un espace destiné à des fins de parc à l'intersection de la 21^{ème} et rue Laberge.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-019 **Création d'un comité pour la fête du 125^{ème} de la Municipalité**

CONSIDÉRANT les activités projetées concernant le 125^{ème} anniversaire de la Municipalité ainsi que l'organisation de l'évènement;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité désire déléguer à un comité l'organisation de l'ensemble des activités pour cette fête;

CONSIDÉRANT que le conseil désire conserver le contrôle et la surveillance du comité et de l'évènement en question;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland :

D'adopter le règlement concernant la constitution d'un comité pour le 125^{ème} anniversaire de la Municipalité, tel qu'il appert en annexe.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-020 **Quote part 2014 Transport Adapté du Haut-Richelieu**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2014 soumises par l'organisme délégué, soit le « Regroupement des personnes handicapées

– Région du Haut-Richelieu inc. », à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires 2014 ont été approuvées le 5 février 2014 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT que ces prévisions fixent à 7 853.00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

QUE la municipalité de Sainte-Anne de Sabrevois nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2014;

QUE soient approuvées, telles que soumises, les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu lesquelles fixent à 7 853.00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-021 Dépenses du mois de février 2014 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de février 2014 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland:

D'autoriser le paiement des dépenses de février 2014 et ce, telles que présentées dans le rapport.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-022 Correspondance

2014-03-03-023 Varia

2014-03-03-023.1 Cuisine collective

CONSIDÉRANT que les cuisines collectives favorisent une saine alimentation et une meilleure qualité de vie pour les personnes;

CONSIDÉRANT que les cuisines collectives œuvrent en promotion de la santé et sont une initiative visant le mieux-être des citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT que les cuisines collectives luttent contre la pauvreté et adhèrent à la déclaration des droits de l'homme mettant de l'avant : « le droit d'accès à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable, et à un pouvoir d'achat adéquat en tout temps et en toute dignité »;

CONSIDÉRANT que les cuisines collectives font la promotion de l'autonomie alimentaire;

CONSIDÉRANT qu'il existe au moins un groupe de cuisine collective dans notre Municipalité;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Frédéric Bélisle :

Que la municipalité de Sabrevois proclame par les présentes, le 26 mars, Journée nationale des cuisines collectives.

Que la municipalité de Sabrevois encouragera ses citoyennes et citoyens à prendre conscience que l'alimentation est un droit et son accès reflète le bien-être de notre communauté.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-023.2 CCHR

CONSIDÉRANT que la Chambre de commerce du Haut-Richelieu nous a fait parvenir une demande de renouvellement de notre cotisation 2013-2014, au montant de 219.00\$;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée :

D'accorder le renouvellement de notre cotisation et de procédé au paiement de 219 \$, pour la cotisation 2013-2014.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-023.3 Demande de contribution pour l'achat des couches lavables

CONSIDÉRANT la demande de certains citoyens concernant une subvention de la part de la Municipalité concernant le programme achat couches lavables;

CONSIDÉRANT que certaines municipalités ont adhéré à ce programme et prévoit une contribution de 100\$ aux citoyens;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'accorder une contribution de 100\$ pour le programme d'achat de couches lavables, et ce sur présentation du reçu.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-023.4 Demande de contribution pour motocross

CONSIDÉRANT la demande de commandite de Jacob Auclair pour sa participation à des compétitions de motocross pour la saison 2014;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

D'accorder un montant de 250.00 \$ à Jacob Auclair à titre de commandite pour ses compétitions de motocross pour la saison 2014.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-023.5 Versement contribution à la bibliothèque

CONSIDÉRANT que la municipalité donne une contribution à la bibliothèque de Sabrevois chaque année;

CONSIDÉRANT qu'habituellement cette contribution équivaut à 15% du montant de la tarification annuelle du réseau biblio de la Montérégie, donc de 1 407.84 \$ pour l'année 2014;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par M. Frédéric Bélisle :

D'accorder le versement de 1 407.84 \$ à la bibliothèque de Sabrevois pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité

2014-03-03-024 Période de questions

2014-03-03-025 Fermeture ou ajournement de l'Assemblée

Il est proposé par M. Jacques Lavallée :

La fermeture de l'Assemblée à 20h30.

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière adj.